

CONSECRATION DE LA COMMUNE DE MIÉRY

AU

SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS



UMBLEMENT prosterné devant Vous, ô **Jésus**, réellement présent dans cette **Hostie**, nous, maire de la Commune de **Miéry**, nous venons, en notre nom et au nom de tous nos administrés, consacrer cette Commune à votre **Sacré-Cœur**.

Par cet acte, nous reconnaissons vos **droits souverains** sur la France et sur notre localité. Vienne le jour où notre chère patrie se consacrera officiellement à votre **Divin Cœur** ! Ce qui est en notre pouvoir, nous le faisons aujourd'hui pour la Commune dont nous avons la charge. **Régnez** sur elle, ô **Cœur de Jésus** !

Que tous ses habitants n'aient qu'un cœur et qu'une âme pour travailler à établir le **Règne de votre Amour** dans toutes les familles ! Que tous n'aient qu'une voix pour dire avec nous :

VIVE LE CHRIST QUI AIME LES FRANCS !

Le Maire,

XAVIER VUILLERMET.

Miéry, le 24 mars 1901.